



LETTRE OUVERTE AU DDFIP DU JURA

Monsieur le Directeur,

depuis cette semaine, les SIE du département sont submergés : les mails affluent, l'accueil téléphonique est incessant, et la réception physique atteint des proportions inacceptables (ainsi le 26/01, 65 personnes se sont présentées au SIE de Lons-Le-Saunier) .

Cet état de fait est une nouvelle fois la conséquence de décisions nationales hasardeuses en termes de dématérialisation : avec la dématérialisation totale des avis de CFE, quel que soit le public, la DGFIP ne joue plus son rôle de service public.

Les redevables de bonne foi qui font appel à nous ne souhaitent que payer leurs impôts, on ne leur donne pas les moyens de le faire correctement.

En ne leur envoyant plus d'avis papier et en leur imposant d'avoir un accès internet quel que soit le chiffre d'affaire et quel que soit la forme de l'entreprise, on ne répond pas aux attentes des citoyens qui sont véritablement excédés.

Les agents des services sont épuisés par ces vagues incessantes totalement prévisibles, mais volontairement ignorées d'une Direction Générale dont le seul objectif est de trouver de nouvelles pistes pour supprimer des postes et regrouper des services, et par le mécontentement croissant des redevables.

Quand un agent reçoit des dizaines de personnes, répond à des mails et au téléphone pendant une journée à des redevables agacés, comment voulez-vous qu'il aille bien et que son travail n'ait pas un impact terriblement négatif sur sa santé ?

Si vous n'êtes pas responsable de la mise en place de ces mesures nationales de dématérialisation, vous êtes garants de la santé des agents du département et à ce titre, nous vous alertons sur les risques psycho-sociaux qui impactent les agents des SIE dans des périodes aussi lourdes.

La dématérialisation future des avis d'imposition à l'impôt sur le revenu et l'obligation future de payer en ligne les impôts particuliers risquent de provoquer des effets encore plus dévastateurs pour les agents des SIP dans les mois et les années à venir.

Une réforme n'est acceptée par les contribuables que si ils en comprennent le sens, la dématérialisation totale et sans condition de seuil n'a d'autre justification que de faire baisser les dépenses de l'État au prix d'une réduction du service public de proximité.

La colère monte chez les usagers, il est de notre devoir de vous faire remonter l'information.